

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **trente jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **quarante-cinq jours** de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux**, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Lagabière, Microbrasserie inc. A/S M. Maxime Plante 780, avenue Thomas Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 5E7 Dossier : 55-30-2491	Demande d'un permis d'entrepôt (bière) aux fins de l'agent.	85, rue des Grandes-Lacs Saint-Augustin-desmaures (Québec) G3A 1T5
Coopérative de Brasseurs Professionnels Saint-Roch (La Barberie) A/S M. Samuel Audet 310, rue Saint-Roch Québec (Québec) G1K 6S2 Dossier : 55-30-2492	Demande d'un permis d'entrepôt (bière) aux fins de l'agent.	85, rue des Grandes-Lacs Saint-Augustin-desmaures (Québec) G3A 1T5
Brasserie Vrooden inc. A/S M. Hervé Gagnon 759, rue de Terrebonne Granby (Québec) J2H 2M6 Dossier : 55-30-2495	Demande d'un permis d'entrepôt (bière) aux fins de l'agent.	85, rue des Grandes-Lacs Saint-Augustin-desmaures (Québec) G3A 1T5

Québec

01 691010720

Laissez parler votre coeur...

Le don effectué suite à un décès est un geste d'espoir.

Il suffit de quelques minutes pour le faire.

Une carte témoignant de votre sympathie et de votre générosité sera envoyée à la famille éprouvée.

1 888 473-4636



FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade
Poste de pompage Microbrasserie
Projet P19-1168-00

Consultant et maître d'œuvre :

Génicité inc.
A/S François Thibodeau, ing.
3645 de Cherbourg,
Trois-Rivières, QC G8Y 5Z9
Tél : 819 701-3728

Propriétaire et maître de l'ouvrage :

Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade
A/S M. Jacques Taillefer, Directeur général
200 rue Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade, QC G0X 2J0
Tél : 418 325-2841

La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade demande des soumissions pour l'installation d'un poste de pompage préfabriqué d'eaux usées et d'un regard d'égout, ainsi qu'une conduite de refoulement de 240 mètres de longueur. La mise en route du poste de pompage est hors contrat, seulement l'installation du regard est requise.

DOCUMENTS DISPONIBLES

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, www.seao.ca en stipulant le numéro de référence « **P19-1168-00** ». Les documents peuvent être obtenus à compter du **23 juin 2020** au coût établi par le SEAO.

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

GARANTIE DE SOUMISSION

Une garantie de soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission au montant équivalent à 10 % de la soumission et une lettre d'intention devront accompagner la soumission. Toute soumission (incluant cautionnement et lettre d'intention) devra être valable pour une période de cent-vingt (120) jours, suivant la date fixée pour l'ouverture des soumissions.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Seules les personnes, sociétés et compagnies qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement sur SEAO et qui ont leur licence de la Régie du Bâtiment du Québec sont admises à soumissionner.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions (un original et deux copies) devront être insérées dans des enveloppes cachetées et clairement identifiées. Elles seront reçues au bureau de la Municipalité à l'adresse ci-haut mentionnée, le ou avant le **16 juillet 2020, à 14 h**, à l'attention de M. Jacques Taillefer, Directeur général. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à **14 h 15**, au Centre communautaire Charles-Henri-Lapointe situé au 100 rue de la Fabrique, à Sainte-Anne-de-la-Pérade. La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade n'accepte aucune offre expédiée par télécopieur ou par courriel, toute offre ainsi transmise sera automatiquement rejetée.

La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

CERTIFIÉ VRAIE COPIE

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce 23^e jour du mois de juin 2020.

Jacques Taillefer
Directeur général

1019010720



RRGMRP
Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

AVIS DE PUBLICATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 35-2020 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

Lors de son assemblée régulière du 18 juin 2020, le conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a adopté le règlement ci-dessus décrit. Ce règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, incluant certaines règles de passation des contrats.

Ce règlement est entré en vigueur le 18 juin 2020.

Quiconque désire prendre connaissance du règlement numéro 35-2020 peut le faire au bureau de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, situé au 1300, chemin du Site, Neuville, pendant les heures d'ouverture. Ce règlement peut également être consulté, après son entrée en vigueur, sur le site Internet de la Régie à l'adresse suivante : www.laregieverte.ca.

Neuville, ce 1^{er} juillet 2020.

Élaine Verret, DMA
Directrice générale adjointe /
Secrétaire-trésorière

1403010720

Après m'avoir lu Recyclez-moi!



Aidez-nous à les aider!

Faites un don :
1 800 361-9142
fondationalphabetisation.org

Fondation pour l'alphabetisation
Des mots d'espoir